CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E187955** **VALABLE JUSQU'AU** **04/12/2026**

ÉDITÉ LE 04/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2021

Raison sociale : BUSCEMA PLATRERIE PEINTURE SOLS SOUPLES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/12/2024
Capital : 100 000

5 CHEMIN DE LA ROCHE
07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC aubenas
Siret : 892 075 318 00014
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 8213079
Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03832617N

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03832617N

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 06 50 63 20 82 **Fax :**
Portable : 06 50 63 20 82
Responsabilité légale :
BUSCEMA ANTHONY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :
E-mail : buscema.contact@gmail.com

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 570 052 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	13	05/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025